



INDICATEURS ANNUELS 2020

Table with 4 columns: Indicateur, 2019, 2020, Variation. Rows include Résultat net, Chiffre d'affaires, Marge, etc.

Capex et Dette Nettes

Table with 4 columns: Indicateur, 2019, 2020, Variation. Rows include Capex, Dette nette, etc.

Dividende 2021

Le 1er avril 2021, le Conseil d'Administration a décidé de verser un dividende de 0,25 € par action.

CONTACT INVESTISSEURS

Mutandis S.C.A., 22 boulevard Abdellatif Al Khattabi, Casablanca, Maroc. Téléphone: +212 31 497 46 70

AVIS DE RENOUVELLEMENT D'AVIS DE CONVOCATION

Le 1er avril 2021 à 14 heures 30 minutes. L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de la Société Mutandis S.C.A.

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société MUTANDIS S.C.A. Société en Commandite par Actions faisant appel public à l'épargne, au capital de 799.673.700 dirhams.

Le présent avis a pour objet de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de la Société Mutandis S.C.A. le 1er avril 2021 à 14 heures 30 minutes.

Les actionnaires réunissant les conditions exigées par l'article 117 de la loi 17-95 relative aux Sociétés Anonymes telle que modifiée et complétée disposent d'un délai de dix (10) jours à compter de la publication du présent avis pour demander l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

Tous les documents et informations prévus à l'article 121, 121 bis et 141 de la loi 17-95 relative aux Sociétés Anonymes, telle que modifiée et complétée peuvent être consultés sur notre site internet : www.mutandis.com

Le présent avis va au-delà de convocation, nous réservons qu'une modification nous soit apportée à l'ordre du jour, par suite d'éventuelles demandes d'inscriptions de projets de résolutions ou de points à l'ordre du jour présentés par les actionnaires de la Société.

Le Gérant

ORDRE DU JOUR

DU RESORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

1. Présentation du rapport du Gérant, du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2020 et approbation des comptes clos à cette date ;

2. Présentation du rapport du Gérant, du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 et approbation des comptes consolidés clos à cette date ;

3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

4. Mandats des Commissaires aux Comptes de Surveillance, et (ii) constatant la liste des mandats des Messieurs Jaouad ALAMI HASSANI et Rachid HADNI, membres du Conseil de Surveillance, décide de renouveler les mandats de Messieurs Jaouad ALAMI HASSANI et Rachid HADNI, et ce, pour une durée de trois (3) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

DU RESORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :

1. Modification de l'article 21 du statut de la Société ;

2. Pouvoirs en vue des formalités ;

3. Questions diverses ;

MODALITES DE PARTICIPATION

Tout actionnaire quel que soit le nombre d'actions qu'il possède peut participer à l'Assemblée Générale sur tout justificatif de son identité et de la propriété de ses actions.

Les propriétaires d'actions qui ont le droit de participer à l'Assemblée Générale sur tout justificatif de son identité et de la propriété de ses actions.

Les propriétaires d'actions qui ont le droit de participer à l'Assemblée Générale sur tout justificatif de son identité et de la propriété de ses actions.

Tout actionnaire quel que soit le nombre d'actions qu'il possède peut y participer personnellement, par correspondance ou en donnant pouvoir à une personne de son choix parmi les personnes énumérées ci-après.

Modalités de vote par pouvoir

Un actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint, un ascendant, descendant ou par un autre actionnaire justifiant d'un pouvoir. Il peut également se faire représenter par toute personne morale agréée pour ce faire.

Pour tout pouvoir d'un actionnaire adressé à la Société sans indication de mandat, le président de l'Assemblée Générale émet un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés par la Gérance et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolutions.

Le pouvoir doit être accompagné de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions et, (ii) soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception, (iii) soit déposé contre récépissé au siège social de MUTANDIS S.C.A. à Casablanca, 22 boulevard Abdellatif Al Khattabi, cne (15) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Le pouvoir ne peut être ni la disposition des actionnaires au siège social de la Société. Il peut également être téléchargé sur le site internet de la Société : www.mutandis.com

Le pouvoir doit être accompagné de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions et, (ii) soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception, (iii) soit déposé contre récépissé au siège social de MUTANDIS S.C.A. à Casablanca, 22 boulevard Abdellatif Al Khattabi, cne (15) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Le pouvoir ne peut être ni la disposition des actionnaires au siège social de la Société. Il peut également être téléchargé sur le site internet de la Société : www.mutandis.com

Le pouvoir doit être accompagné de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions et, (ii) soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception, (iii) soit déposé contre récépissé au siège social de MUTANDIS S.C.A. à Casablanca, 22 boulevard Abdellatif Al Khattabi, cne (15) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Le pouvoir ne peut être ni la disposition des actionnaires au siège social de la Société. Il peut également être téléchargé sur le site internet de la Société : www.mutandis.com

Le pouvoir doit être accompagné de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions et, (ii) soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception, (iii) soit déposé contre récépissé au siège social de MUTANDIS S.C.A. à Casablanca, 22 boulevard Abdellatif Al Khattabi, cne (15) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Le pouvoir ne peut être ni la disposition des actionnaires au siège social de la Société. Il peut également être téléchargé sur le site internet de la Société : www.mutandis.com

Le pouvoir doit être accompagné de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions et, (ii) soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception, (iii) soit déposé contre récépissé au siège social de MUTANDIS S.C.A. à Casablanca, 22 boulevard Abdellatif Al Khattabi, cne (15) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Le pouvoir ne peut être ni la disposition des actionnaires au siège social de la Société. Il peut également être téléchargé sur le site internet de la Société : www.mutandis.com

Le pouvoir doit être accompagné de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions et, (ii) soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception, (iii) soit déposé contre récépissé au siège social de MUTANDIS S.C.A. à Casablanca, 22 boulevard Abdellatif Al Khattabi, cne (15) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Le pouvoir ne peut être ni la disposition des actionnaires au siège social de la Société. Il peut également être téléchargé sur le site internet de la Société : www.mutandis.com

PROJET DE RESOLUTIONS

DU RESORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

1. Présentation du rapport du Gérant, du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2020 et approbation des comptes clos à cette date ;

2. Présentation du rapport du Gérant, du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 et approbation des comptes consolidés clos à cette date ;

3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

4. Mandats des Commissaires aux Comptes de Surveillance, et (ii) constatant la liste des mandats des Messieurs Jaouad ALAMI HASSANI et Rachid HADNI, membres du Conseil de Surveillance, décide de renouveler les mandats de Messieurs Jaouad ALAMI HASSANI et Rachid HADNI, et ce, pour une durée de trois (3) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

DU RESORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :

1. Modification de l'article 21 du statut de la Société ;

2. Pouvoirs en vue des formalités ;

3. Questions diverses ;

MODALITES DE PARTICIPATION

Tout actionnaire quel que soit le nombre d'actions qu'il possède peut participer à l'Assemblée Générale sur tout justificatif de son identité et de la propriété de ses actions.

Les propriétaires d'actions qui ont le droit de participer à l'Assemblée Générale sur tout justificatif de son identité et de la propriété de ses actions.

Les propriétaires d'actions qui ont le droit de participer à l'Assemblée Générale sur tout justificatif de son identité et de la propriété de ses actions.

Tout actionnaire quel que soit le nombre d'actions qu'il possède peut y participer personnellement, par correspondance ou en donnant pouvoir à une personne de son choix parmi les personnes énumérées ci-après.

Modalités de vote par pouvoir

Un actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint, un ascendant, descendant ou par un autre actionnaire justifiant d'un pouvoir. Il peut également se faire représenter par toute personne morale agréée pour ce faire.

Pour tout pouvoir d'un actionnaire adressé à la Société sans indication de mandat, le président de l'Assemblée Générale émet un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés par la Gérance et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolutions.

Le pouvoir doit être accompagné de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions et, (ii) soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception, (iii) soit déposé contre récépissé au siège social de MUTANDIS S.C.A. à Casablanca, 22 boulevard Abdellatif Al Khattabi, cne (15) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Le pouvoir ne peut être ni la disposition des actionnaires au siège social de la Société. Il peut également être téléchargé sur le site internet de la Société : www.mutandis.com

Le pouvoir doit être accompagné de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions et, (ii) soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception, (iii) soit déposé contre récépissé au siège social de MUTANDIS S.C.A. à Casablanca, 22 boulevard Abdellatif Al Khattabi, cne (15) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Le pouvoir ne peut être ni la disposition des actionnaires au siège social de la Société. Il peut également être téléchargé sur le site internet de la Société : www.mutandis.com

Le pouvoir doit être accompagné de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions et, (ii) soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception, (iii) soit déposé contre récépissé au siège social de MUTANDIS S.C.A. à Casablanca, 22 boulevard Abdellatif Al Khattabi, cne (15) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Le pouvoir ne peut être ni la disposition des actionnaires au siège social de la Société. Il peut également être téléchargé sur le site internet de la Société : www.mutandis.com

Le pouvoir doit être accompagné de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions et, (ii) soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception, (iii) soit déposé contre récépissé au siège social de MUTANDIS S.C.A. à Casablanca, 22 boulevard Abdellatif Al Khattabi, cne (15) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Le pouvoir ne peut être ni la disposition des actionnaires au siège social de la Société. Il peut également être téléchargé sur le site internet de la Société : www.mutandis.com

Le pouvoir doit être accompagné de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions et, (ii) soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception, (iii) soit déposé contre récépissé au siège social de MUTANDIS S.C.A. à Casablanca, 22 boulevard Abdellatif Al Khattabi, cne (15) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Le pouvoir ne peut être ni la disposition des actionnaires au siège social de la Société. Il peut également être téléchargé sur le site internet de la Société : www.mutandis.com

Le pouvoir doit être accompagné de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions et, (ii) soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception, (iii) soit déposé contre récépissé au siège social de MUTANDIS S.C.A. à Casablanca, 22 boulevard Abdellatif Al Khattabi, cne (15) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Le pouvoir ne peut être ni la disposition des actionnaires au siège social de la Société. Il peut également être téléchargé sur le site internet de la Société : www.mutandis.com

Le pouvoir doit être accompagné de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions et, (ii) soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception, (iii) soit déposé contre récépissé au siège social de MUTANDIS S.C.A. à Casablanca, 22 boulevard Abdellatif Al Khattabi, cne (15) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Le pouvoir ne peut être ni la disposition des actionnaires au siège social de la Société. Il peut également être téléchargé sur le site internet de la Société : www.mutandis.com

Le pouvoir doit être accompagné de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions et, (ii) soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception, (iii) soit déposé contre récépissé au siège social de MUTANDIS S.C.A. à Casablanca, 22 boulevard Abdellatif Al Khattabi, cne (15) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Le pouvoir ne peut être ni la disposition des actionnaires au siège social de la Société. Il peut également être téléchargé sur le site internet de la Société : www.mutandis.com

Le pouvoir doit être accompagné de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions et, (ii) soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception, (iii) soit déposé contre récépissé au siège social de MUTANDIS S.C.A. à Casablanca, 22 boulevard Abdellatif Al Khattabi, cne (15) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Le pouvoir ne peut être ni la disposition des actionnaires au siège social de la Société. Il peut également être téléchargé sur le site internet de la Société : www.mutandis.com

Le pouvoir doit être accompagné de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions et, (ii) soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception, (iii) soit déposé contre récépissé au siège social de MUTANDIS S.C.A. à Casablanca, 22 boulevard Abdellatif Al Khattabi, cne (15) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Le pouvoir ne peut être ni la disposition des actionnaires au siège social de la Société. Il peut également être téléchargé sur le site internet de la Société : www.mutandis.com

Le pouvoir doit être accompagné de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions et, (ii) soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception, (iii) soit déposé contre récépissé au siège social de MUTANDIS S.C.A. à Casablanca, 22 boulevard Abdellatif Al Khattabi, cne (15) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Le pouvoir ne peut être ni la disposition des actionnaires au siège social de la Société. Il peut également être téléchargé sur le site internet de la Société : www.mutandis.com

Le pouvoir doit être accompagné de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions et, (ii) soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception, (iii) soit déposé contre récépissé au siège social de MUTANDIS S.C.A. à Casablanca, 22 boulevard Abdellatif Al Khattabi, cne (15) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Le pouvoir ne peut être ni la disposition des actionnaires au siège social de la Société. Il peut également être téléchargé sur le site internet de la Société : www.mutandis.com

Le pouvoir doit être accompagné de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions et, (ii) soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception, (iii) soit déposé contre récépissé au siège social de MUTANDIS S.C.A. à Casablanca, 22 boulevard Abdellatif Al Khattabi, cne (15) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Le pouvoir ne peut être ni la disposition des actionnaires au siège social de la Société. Il peut également être téléchargé sur le site internet de la Société : www.mutandis.com

Le pouvoir doit être accompagné de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions et, (ii) soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception, (iii) soit déposé contre récépissé au siège social de MUTANDIS S.C.A. à Casablanca, 22 boulevard Abdellatif Al Khattabi, cne (15) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Le pouvoir ne peut être ni la disposition des actionnaires au siège social de la Société. Il peut également être téléchargé sur le site internet de la Société : www.mutandis.com

Le pouvoir doit être accompagné de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions et, (ii) soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception, (iii) soit déposé contre récépissé au siège social de MUTANDIS S.C.A. à Casablanca, 22 boulevard Abdellatif Al Khattabi, cne (15) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Le pouvoir ne peut être ni la disposition des actionnaires au siège social de la Société. Il peut également être téléchargé sur le site internet de la Société : www.mutandis.com

Le pouvoir doit être accompagné de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions et, (ii) soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception, (iii) soit déposé contre récépissé au siège social de MUTANDIS S.C.A. à Casablanca, 22 boulevard Abdellatif Al Khattabi, cne (15) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Le pouvoir ne peut être ni la disposition des actionnaires au siège social de la Société. Il peut également être téléchargé sur le site internet de la Société : www.mutandis.com

Le pouvoir doit être accompagné de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions et, (ii) soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception, (iii) soit déposé contre récépissé au siège social de MUTANDIS S.C.A. à Casablanca, 22 boulevard Abdellatif Al Khattabi, cne (15) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Le pouvoir ne peut être ni la disposition des actionnaires au siège social de la Société. Il peut également être téléchargé sur le site internet de la Société : www.mutandis.com

Le pouvoir doit être accompagné de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions et, (ii) soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception, (iii) soit déposé contre récépissé au siège social de MUTANDIS S.C.A. à Casablanca, 22 boulevard Abdellatif Al Khattabi, cne (15) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Le pouvoir ne peut être ni la disposition des actionnaires au siège social de la Société. Il peut également être téléchargé sur le site internet de la Société : www.mutandis.com

Le pouvoir doit être accompagné de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions et, (ii) soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception, (iii) soit déposé contre récépissé au siège social de MUTANDIS S.C.A. à Casablanca, 22 boulevard Abdellatif Al Khattabi, cne (15) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Le pouvoir ne peut être ni la disposition des actionnaires au siège social de la Société. Il peut également être téléchargé sur le site internet de la Société : www.mutandis.com

Le pouvoir doit être accompagné de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions et, (ii) soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception, (iii) soit déposé contre récépissé au siège social de MUTANDIS S.C.A. à Casablanca, 22 boulevard Abdellatif Al Khattabi, cne (15) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Le pouvoir ne peut être ni la disposition des actionnaires au siège social de la Société. Il peut également être téléchargé sur le site internet de la Société : www.mutandis.com

Le pouvoir doit être accompagné de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions et, (ii) soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception, (iii) soit déposé contre récépissé au siège social de MUTANDIS S.C.A. à Casablanca, 22 boulevard Abdellatif Al Khattabi, cne (15) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Le pouvoir ne peut être ni la disposition des actionnaires au siège social de la Société. Il peut également être téléchargé sur le site internet de la Société : www.mutandis.com

Le pouvoir doit être accompagné de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions et, (ii) soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception, (iii) soit déposé contre récépissé au siège social de MUTANDIS S.C.A. à Casablanca, 22 boulevard Abdellatif Al Khattabi, cne (15) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra de faire.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra de faire.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra de faire.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra de faire.

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2020

BILAN ACTIF

Table of the Balance Sheet (Actif) showing items like Immobilisations, Capitaux propres, and Trésorerie.

BILAN PASSIF

Table of the Balance Sheet (Passif) showing items like Capital propre, Dettes financières, and Provisions.

COMPTÉ DE PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2020 (HORS TAXES - MIDDLE NORMAL)

Table of the Profit and Loss Statement showing revenues, expenses, and net profit.

GRANT THORNTON

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra de faire.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra de faire.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra de faire.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra de faire.

Rapport général des commissaires aux comptes

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2020

Audit des états de synthèse

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 22 mars 2019, nous avons effectué l'audit des états de synthèse préparés par la société MUTANDIS S.C.A., comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1 038 219 125,27 MAD dont un bénéfice net de 81 321 497,46 MAD.

Ces états ont été arrêtés par votre Gérant en date du 11 février 2021, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société MUTANDIS S.C.A. au 31 décembre 2020 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsables qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et au sein de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et au sein de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque identifié

Titre de participation

Au 31 décembre 2020, le titre de participation sont inscrits dans le bilan de la société Mutandis S.C.A. au montant de 103 473,27 MAD, ce qui représente 0,0129% du capital de la société Mutandis S.C.A. au 31 décembre 2020. Ce titre de participation est détenu par la société Mutandis S.C.A. au 31 décembre 2020.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsables qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et au sein de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et au sein de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et au sein de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et au sein de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et au sein de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et au sein de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de